

DECRET N° 2010-252 DU 11 JUIN 2010

portant approbation des états financiers de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 Juin 2006 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2003-203 du 12 juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Énergie et de l'Eau et du Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 mai 2010 ;

D É C R È T E

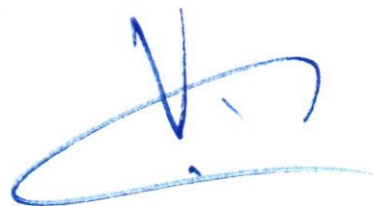
Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



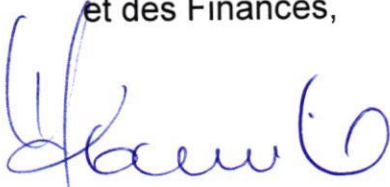
Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de
l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action
Gouvernementale,



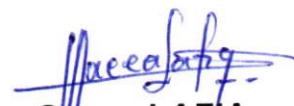
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

le Ministre de l'Energie
et de l'Eau,



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS : PR.4 - AN 4 - HCJ 2 - CS 2 - CC 2 ; CES 2 - HAAC 2 - SGG 2 - MECPDEPP-CAG 2 MEE 2 - MEF 2 - Autres
Ministères 27 ; DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI-DGAE-DGCPE 4 - IGF 1 ; BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3 - BCP-
CSM-IGAA 3 - UAC-FASEG-FADESP-ENEAM 4 - UNIPAR 1 - SONEB 4 - JO 1.

